

Reddition 2025- régime transitoire sur les milieux hydriques
MRC DE CHARLEVOIX-EST

MUNICIPALITÉ	nombre d'autorisations			
	Littoral	Rive	ZI grand courant	ZI faible courant
Ville de La Malbaie	0	1 ¹	0	0
Ville de Clermont	0	0	0	0
municipalité de Baie-Sainte-Catherine	0	0	0	0
municipalité de Saint-Siméon	0	0	0	0
municipalité de Saint-Irénée	0	0	0	0
municipalité de Saint-Aimé-des-lacs	0	0	0	0
municipalité de Notre-Dame-des-Monts	0	0	0	0
Territoires non-organisés	0	0	0	0

Liste des activités (en référence au chiffre en exposant)

1- La construction d'une structure d'une largeur d'au plus 5 m pour traverser un cours d'eau (art 7.6)

(m2)

Superficie totale visée par l'ensemble des autorisations

20

Préparé par: Stéphane Charest ing.f

Directeur aménagement du territoire et de l'évaluation